

- **Le système téléopéré d'artillerie RAPIDFire a été développé conjointement par KNDS et Thales, un contrat de production de 48 exemplaires a été notifié par la DGA et les 2 premiers systèmes sont désormais opérationnels sur les bâtiments ravitailleurs de nouvelle génération ;**
- **Intégrable sur multi-plateformes, RAPIDFire se décline en version terrestre pour répondre aux besoins opérationnels émergents, notamment pour défendre des sites sensibles contre des attaques diversifiées et saturantes ;**
- **Le développement de la munition *Airburst*, fer de lance de la défense anti-aérienne, franchit des jalons.**

14 RAPIDFire ont déjà été commandés par la DGA, pour équiper des bâtiments de la Marine nationale. Deux sont déjà intégrés sur le Bâtiment ravitailleur de forces (BRF) *Jacques Chevallier*, qui a bouclé deux déploiements longue durée (DLD) au sein du Groupe Aéronaval, jalonné de nombreuses campagnes de tirs. Deux autres viennent de rejoindre le BRF2 *Jacques Stosskopf*, pour un départ imminent en DLD. Un cinquième sera prochainement installé sur le nouveau patrouilleur haute-mer de la Marine nationale.

La qualification du système RAPIDFire a été délivrée début 2025 et permet l'emploi du système avec l'ensemble des munitions de 40CT existantes.

Premier système téléopéré de 40mm intégrant l'arme CT40, RAPIDFire permet d'assurer une capacité d'auto-défense rapprochée contre les menaces modernes, aériennes et de surface. Il met en œuvre une optronique de pointe conçue conjointement par Thales et KNDS France, et la nouvelle technologie de munitions télescopées de 40mm développée par CTAI, filiale de KNDS France.

Cette solution offre une puissance de feu inégalable avec jusqu'à 140 obus prêts au tir, correspondant à plusieurs dizaines d'interceptions par système sans rechargement. Sa conduite de tir recale entre chaque départ d'obus le but en fonction de la cinétique de la cible. Navires et avions légers, drones et munitions rôdeuses, ou encore missiles, le système adresse un large éventail de menaces jusqu'à 4 km. Son canon de 40 mm est compatible avec toutes les munitions télescopées, dont la A3B, dite « *airburst* », particulièrement efficace dans la lutte anti-aérienne.

Un système multi-plateformes, du naval au terrestre

Par sa technologie, RAPIDFire est adaptable à différentes applications. Une adaptation terrestre est ainsi en cours d'instruction, sur la base de d'échanges avec l'armée de l'Air et de l'Espace, en quête d'une solution de protection de ses bases aériennes sur le territoire national, comme en projection, pour la protection de pièces à haute valeur ajoutée.

KNDS France et Thales développent à ce titre RAPIDFire Terrestre, en deux configurations :

- **Semi-mobile**, consistant en une plateforme de 20 pieds déposée au sol pour la défense de site, facilement déplaçable et déployable.
- **Mobile**, intégrant cette plateforme 20 pieds sur un porteur pour protéger des actifs de haute valeur sur un théâtre d'opérations.

A3B, la munition idoine pour l'anti-aérien

Tirant parti de la technologie éprouvée Airburst de la munition GPR-AB-T, la munition A3B délivre une charge utile de sous-projectiles de tungstène avec un effet terminal directionnel (frontal) permettant une efficacité accrue contre différents types de menaces aériennes (drones, hélicoptères, avions légers ou de chasse, missiles subsoniques bas de spectre ou menaces RAM).

La munition A3B (Anti-Aerial AirBurst) est en cours de développement (TRL5 démontré) et permettra d'atteindre les pleines capacités du système en mode anti-aérien en 2027. Un avenant a été notifié fin 2024 pour le développement, l'industrialisation, la qualification et la fourniture de 500 primo-dotations de la munition A3B avec le système RAPIDFire.